

PRIORITE P -1

LIBRARY

432

Note BIO COM (76) 263 aux Bureaux nationaux
c. c. aux membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X
et M. Christensen DG VIII

I - REUNION DE LA COMMISSION DU 14 JUILLET 1976

1. - Prise de fonctions de M. Guazzaroni

Voir BIO (76) 260 du 14 juillet et IP (76) 154 de ce jour.

2. - Conseil Européen

En dehors de l'importance de la décision du Conseil européen sur la répartition des sièges au Parlement européen (voir aussi BIO 256 suite 1), la Commission s'est attachée à souligner l'importance de plusieurs autres décisions : par exemple, la prise de position des Chefs de gouvernement sur la possibilité d'une extension à 200 miles des limites de pêche de la Communauté et la demande précise que le Conseil économie et finances se réunisse encore ce mois-ci pour un effort de coordination des budgets nationaux de 1977, sur la base de la communication de la Commission du mois dernier. Cette décision, bien que de procédure, a marqué de manière significative la volonté des Chefs de gouvernement que de nouveaux progrès soient réalisés vers la convergence des politiques économiques. Pour le moment, aucune date n'a encore été retenue pour ce Conseil ECO/FIN.

3. - Dépôts à l'importation en Italie

La Commission a examiné la demande du Gouvernement italien d'être autorisé à prolonger pour trois mois le système de dépôt à l'importation qu'il applique depuis mai dernier. La Commission a pris une position de principe favorable à cette demande, vu l'ensemble des données qui caractérisent la situation italienne. Sa décision formelle sera arrêtée la semaine prochaine après qu'elle aura procédé aux consultations appropriées.

4. - Politique économique à moyen terme

La Commission vient de prendre officiellement connaissance de l'avant-projet du 4ème programme de politique économique à moyen terme de la Communauté 1976-1980. Conformément à l'article 6 de la décision sur la convergence de la politique économique (18.2.74), le comité politique économique établit tous les cinq ans un tel programme. Cet avant-projet a été approuvé le 29 juin par le comité politique économique et transmis à la Commission.

Le programme comporte trois parties. La première présente les éléments du diagnostic. La seconde trace des orientations macro-économiques qui constituent les lignes directrices de l'action de la Communauté tout au long de la période du programme et définit une stratégie d'application de ces orientations. La 3ème s'attache particulièrement aux domaines où elles doivent être mises en oeuvre rapidement. Pour tenir compte de l'incertitude qui pèse encore sur le développement économique, le 4ème programme est un instrument évolutif dont ce premier document n'est que l'amorce. Il devra se prolonger et s'approfondir tout au long de la période 1976-1980.

./.

La suite de la procédure prévoit l'adoption par la Commission, qui transformera l'avant-projet en projet. Auparavant, la Commission, respectant les conclusions de la Tripartite, a décidé de consulter d'abord les partenaires sociaux, c'est-à-dire l'UNICE et le CES. Après avoir recueilli les avis des deux organisations, la Commission adoptera en septembre le projet du 4ème programme, en apportant éventuellement des modifications qu'elle devra justifier devant le Conseil. Le Conseil, après consultation du P.E. et du CES, pourrait lors de sa séance du 18 octobre, arrêter par décision le 4ème programme. Une note P 61 vous parviendra à ce sujet.

5. - Communication orale sur les transports aériens

La Commission, sur la base d'un rapport de M. Scarascia Mugnozza, a examiné les problèmes liés à la situation actuelle des transports aériens dans la Communauté. Elle a constaté l'importance d'élaborer des mesures de nature à présenter des avantages pratiques pour les usagers et à marquer un progrès dans l'évolution de l'aviation civile européenne. Pour la poursuite de ces objectifs, la Commission a estimé qu'il conviendrait établir des contacts approfondis avec les Etats membres afin de fixer en commun les priorités nécessaires en vue de la préparation d'un programme d'action pour les transports aériens. A cet effet la Commission a invitée M. Scarascia Mugnozza à organiser une réunion des hauts fonctionnaires en la matière.

Je vous rappelle que le 1er octobre 1975 la Commission a présenté au Conseil un programme d'action pour l'aéronautique européenne qui indiquait les objectifs à assigner à une action communautaire en matière de transports aériens.

Les actions spécifiques déjà énoncées dans ce programme pourraient être entreprises dans l'intérêt général du transport aérien européen.

Ces actions viseraient essentiellement:

1. l'amélioration des services aériens intra-communautaires en établissant des procédures d'autorisation plus souples et plus rapides qui permettent une meilleure adaptation aux besoins et l'élargissement des possibilités d'exercice,
2. la facilitation des procédures pour l'autorisation des services non réguliers à l'intérieur de la Communauté,
3. l'harmonisation des conditions de concurrence,
4. la facilitation de la banalisation des aéronefs et des équipages et l'acceptation mutuelle des standards techniques y relatifs,
5. le renforcement de la coopération avec les organisations internationales (notamment avec la C. E. A. C. - Commission Européenne de l'Aviation Civile) dans le domaine technique et commercial,
6. l'encouragement de la création de services inter-régionaux.

6. - Contrôle de sécurité d'Euratom

(voir BIO COM 251 du 8 juillet). La Commission a adopté le texte définitif du projet de nouveau règlement du contrôle de sécurité d'Euratom qu'elle transmet au Conseil pour approbation.

7. - Marché de la viande bovine

La Commission a eu un échange de vues sur les conséquences de la sécheresse sur le marché de la viande bovine. Elle a étudié la possibilité de prendre de nouvelles mesures pour améliorer la situation sur ce marché caractérisé par des prix de gros très bas (actuellement, la moyenne des prix de gros dans la Communauté est inférieure à 80 % du prix d'orientation). La Commission a l'intention d'annoncer de nouvelles mesures de soutien lors du Conseil agricole des 19 et 20 juillet.

II - Opération POSTES FRONTIERES 1976

Cette opération, dont vous avez été informés, a été annoncée aujourd'hui par le Porte-Parole.

III - Composition du nouveau COMITE CONSULTATIF CECA

Président : Joe Gormley President of National Union of Mineworkers (GB)

Vice-présidents :

Jean Picard Utilisateur acier (F)

Alberto Capanna producteur acier (Finsider) (I)

Membres : André Robert (Lux)

Marcel Peeters (B)

S. Wijnands (PB)

Richard Chandler (GB)

S. Möller (Dk)

H. Gehlhorn (D)

Amiñés

B. OLIVI